

Image not found or type unknown



Accident du travail et erreur medical

Par **bloodymary**, le **27/12/2012 à 00:15**

Bonsoir, j'ai une question complexe à vous soumettre: une personne ayant eu un accident du travail en 2009 consolidé avec séquelle en 2010, nous sommes en 2012 bientôt 2013, peut-on remettre en cause cet accident du travail en disant que c'est une fraude ou il y a prescription, impossible d'attaquer et aucune représaille pour cette personne? un hôpital a fait une erreur médicale, mais il y a juste une radio avec le nom de l'hôpital la date, et on voit bien dessus cette erreur médicale, mais ayant égaré le reste des documents peut-on saisir la justice avec uniquement cette radio? merci de vos lumières